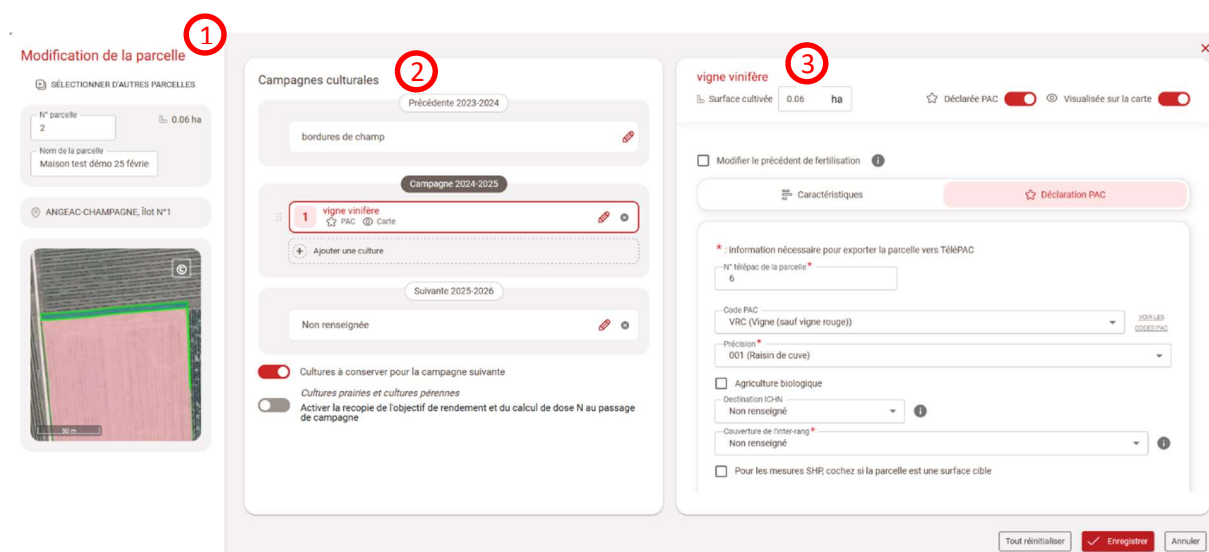


Lettre d'infos : Octobre 2025

Evolution de la fiche parcelle

Cette lettre d'information vous présente la nouvelle fiche parcellaire qui a été entièrement revue. Une nouvelle présentation plus moderne, plus visuelle et plus intuitive pour simplifier la gestion des informations parcellaires et optimiser les saisies groupées.

La nouvelle fiche parcelle est désormais structurée en trois volets :



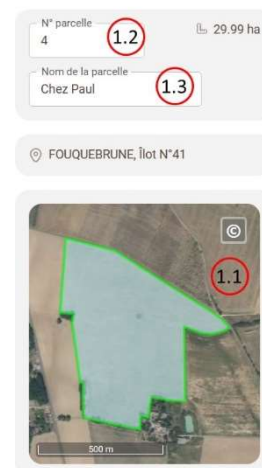
The screenshot shows the 'Modification de la parcelle' interface. It is divided into three main sections, each marked with a red circle and a number:

- Volet 1 (à gauche) :** Contains general information like 'N° parcelle' (2), 'Surface' (0.06 ha), and 'Nom de la parcelle' (Maison test demo 25 février). It also features a map view (1.1) and a list of parcels (ANGEAC-CHAMPAGNE, Ilot N°1).
- Volet 2 (au milieu) :** Focuses on 'Campagnes culturales'. It shows a list of campaigns (Précédente 2023-2024, Campagne 2024-2025, Suivante 2025-2026) with a table of crops. The current crop is 'vigne vinifère'. There are options to 'Ajouter une culture' and 'Cultures à conserver pour la campagne suivante'.
- Volet 3 (à droite) :** Focuses on 'vigne vinifère'. It includes fields for 'Surface cultivée' (0.06 ha), 'Déclarée PAC' (toggle), and 'Visualisée sur la carte' (toggle). It also has a section for 'Caractéristiques' with a 'Déclaration PAC' button. Below this, there is a section for 'Information nécessaire pour exporter la parcelle vers T4MPAC' with fields for 'N° télépac de la parcelle' (6), 'Code PAC' (VRC), 'Précision' (001), and 'Agriculture biologique' (toggle).

Volet 1 (à gauche) : la visualisation 1.1 :

Vous retrouvez toutes les informations générales et aperçu cartographique (1.1) relatives à la parcelle sélectionnée. Vous pouvez modifier directement le numéro de la parcelle (1.2) et/ou le nom de la parcelle (1.3) en cliquant dans la case

Modification de la parcelle



This detailed view of the 'Modification de la parcelle' interface shows the general information section. It includes a map view (1.1) and a list of parcels (FOUQUEBRUNE, Ilot N°41). The 'N° parcelle' field (1.2) is highlighted with a red circle, and the 'Nom de la parcelle' field (1.3) is also highlighted with a red circle. The map view (1.1) shows a parcel outlined in green on a satellite image.

Volet 2 (au milieu) : la succession culturelle 2

Il permet la visualisation et l'enregistrement de la succession des cultures pour la campagne en cours et la suivante.



En premier (2.1) se trouve la culture en place lors de la campagne précédente (elle est renseignée automatiquement et correspond en général à la culture déclarée à la PAC en campagne N-1).

En dessous (2.2) on retrouve la culture pour la campagne en cours. Cliquez sur le crayon (2.3) pour renseigner ou modifier la culture.

Pour ajouter une autre culture dans la succession culturelle pour l'année en cours cliquez sur « ajouter une culture » (2.4) et sélectionner la culture en cliquant sur le crayon.

Vous pouvez modifier l'ordre culturel en cliquant (et en maintenant appuyé) sur le cadre de la deuxième culture et en le faisant glisser au-dessus de la première culture renseignée. Vous pouvez également renseigner la culture qui sera prévue sur la parcelle pour la campagne suivante dans le cadre juste en dessous (2.5).

Sous l'intitulé de la culture principale, il y a différents icônes (2.6) :

- l'étoile ☆ signifie que c'est la culture qui est déclarée à la PAC
- l'œil 👁 indique que c'est la culture visible dans l'espace cartographique pour la parcelle.

Vous pouvez vous repérer avec les années indiquées en entête.

Si vous souhaitez recopier la culture pour l'année suivante, tout en bas, vous avez la possibilité de basculer le curseur à droite pour activer « culture à conserver pour la campagne suivante » (2.7). Une fois activé, il devient rouge.

Il est également possible de copier les éléments du plan prévisionnel de fumure en cochant « activer la recopie de l'objectif de rendement et du calcul de la dose N au passage de campagne » (2.8).



Volet 3 (à droite) : les caractéristiques 3

Il affiche les informations de la culture sélectionnée dans le volet central.

En haut à droite, un bouton permet de spécifier si la culture est déclarée à la PAC (3.1) et un bouton indique si la culture est visible sur la carte (3.2). Quand les boutons sont gris cela signifie qu'ils ne sont pas activés (la culture n'est pas celle déclarée à la PAC et n'est pas visible sur la carte). Pour activer le « bouton », il vous suffit de cliquer dessus et le curseur passe à droite et il devient rouge.

S'il s'agit d'un couvert d'interculture, faire glisser le curseur « parcelle en couvert d'interculture » vers la droite (3.3) pour l'activer et saisir les caractéristiques du couvert dans le cadre en dessous (3.4)

Les informations concernant la culture en place s'organisent en 2 onglets :

- l'onglet « Déclaration PAC » (3.5) : il est ouvert par défaut, les informations sont à renseigner, si vous souhaitez exporter les données au moment voulu dans Télépac,
- l'onglet « Caractéristiques » (3.6) : il présente plusieurs catégories d'informations à compléter selon la culture en place.

Enfin le bouton « enregistrer » (3.7) en bas à droite vous permet d'enregistrer les modifications et de fermer la fiche parcelle.